



Journées finales du projet pédagogique du SAGE de l'Yser



Dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), la Commission Locale de l'Eau (CLE) a reconduit, pour la deuxième année consécutive, un projet de sensibilisation des enfants aux enjeux de l'eau sur le bassin versant transfrontalier de l'Yser.

Ce projet était une nouvelle fois destiné aux enfants des classes de cours préparatoire, de cours élémentaire et de cours moyen des écoles du bassin versant de l'Yser. Il associait la CLE du SAGE de l'Yser, les partenaires institutionnels et associatifs locaux, l'inspection académique du Nord, la Province de Flandre Occidentale et les partenaires financiers de ce projet que sont : l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, le Conseil Régional Nord – Pas-de-Calais et l'Union des Syndicats d'Assainissement du Nord (USAN).

Ce projet pédagogique s'est articulé autour de 3 thèmes définis selon les enjeux du SAGE de l'Yser. Ces 3 thèmes étaient :

- Le fonctionnement naturel des cours d'eau ;
- L'écologie des cours d'eau ;
- Le cycle de l'eau.

A chaque thème ont été associés des objectifs pédagogiques, développés au cours d'une animation en classe et d'une animation sur le terrain. Cinq intervenants présents sur le territoire du SAGE ont directement participé à la sensibilisation des enfants. Il s'agissait :

- du Centre d'Education Nature du Houtland (CENH),
- du Centre Permanent d'Initiatives Environnement (CPIE) Flandre Maritime,
- de la Communauté de Commune de Flandres (CCF),
- du Conservatoire des Sites Naturels (CSN),
- du Savoir-Vert,
- d'Yser Houck.

Proposé aux enseignants des écoles du bassin versant de l'Yser, ce projet pédagogique est financé en totalité. Ceux-ci ont choisis un thème et ont travaillé, tout au long de l'année scolaire, à la sensibilisation des enfants aux enjeux de l'eau. Les deux animations proposées par les partenaires de ce projet de sensibilisation sont ainsi venues ponctuer le travail réalisé par les enseignants.

Afin d'inciter les enfants à s'engager dans la préservation des eaux de l'Yser et des milieux aquatiques environnant, ceux-ci ont réalisé une « Charte pour l'eau ». Cette Charte est la synthèse des observations formulées par les enfants des 12 classes ayant participé au projet et est agrémentée de dessins réalisés par ces mêmes enfants. Elle est composée :

- d'un préambule : exposé des problématiques concernant l'eau et les milieux aquatiques constatées au cours de l'année,
- d'une déclaration : actions que les enfants s'engagent à mettre en œuvre pour limiter l'impact des pressions évoquées en préambule.

Charte pour l'eau des enfants du bassin versant de l'Yser

Préambule

- L'eau, c'est la vie.
- L'eau est précieuse.
- L'eau est indispensable à tous les êtres vivants : les hommes, les animaux et les plantes.
- L'homme a besoin d'eau potable et qui n'est pas imputable.
- L'homme a besoin d'eau au quotidien pour de multiples activités : se nourrir, se laver, se chauffer, nettoyer...
- L'eau appartient à tous.
- Nous ne sommes pas tous égaux devant l'eau, et dans notre pays nous sommes privilégiés.
- Pourtant, l'eau est au quotidien menacée : elle est gaspillée et polluée.
- Parfois, l'eau peut manquer et même disparaître, ou encore devenir un danger (les inondations).
- Nous devons préserver cette ressource indispensable.
- Nous devons l'économiser, la récupérer et éviter sa pollution.

Déclaration

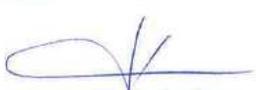
Je dois respecter l'eau :

- 1. En évitant son gaspillage :**
 - Je préfère boire l'eau du robinet qu'en bouteille, par soucis d'économie.
 - Je récupère l'eau de pluie dans une citerne.
 - J'utilise l'eau de pluie pour arroser le jardin ou les plantes, laver la voiture...
 - J'arrête le soir quand il fait chaud.
 - Je préfère la douche au bain.
 - Je diminue la durée de mes douches.
 - J'utilise les deux boutons de la chasse d'eau.
 - Je ne laisse pas couler l'eau inutilement : quand je me brosse les dents, quand je me lave ou fais la vaisselle.
 - Je ne laisse pas le robinet goutter.
 - Je ne jure pas inutilement à l'eau.
- 2. En évitant la pollution :**
 - Je préfère les produits écologiques aux produits chimiques, pour le nettoyage.
 - J'évite l'utilisation des engrais et pesticides chimiques dans le jardin.
 - Je ne jette plus de déchets ni de produits chimiques dans les cours d'eau.
 - Je ne jette aucun déchet dans les égouts.
 - Je dépose en déchetterie les déchets toxiques ou volumineux.
 - J'envoie tous les déchets visibles des rives, des rivières et de la mer.
- 3. En devenant AMBASSADEUR DE L'EAU :**
 - J'agis pour qu'autour de moi on change les mauvaises habitudes :
 - en organisant "une opération nettoyage" sur les berges de l'Yser
 - en expliquant autour de moi ce qui est bon et mauvais pour l'eau.
 - Je m'informe pour devenir un adulte protecteur de l'eau.

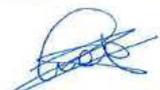
à Dixmude, les 14 et 16 juin 2011



Monsieur Guido Decorie,
Député de la Province Flandre Occidentale,
en charge de la nature, du milieu, et des paysages



Monsieur Jean Schepman,
Vice-Président du Conseil Général du Nord,
chargé du "Développement durable, de l'Environnement
et de la Politique de l'Eau", et Président de la CLE du SAGE de l'Yser



Madame Lies Laridon,
Maire de Dixmude

L'éco-citoyen,

Rédigé par les élèves de : CP-CE1-CE2- de l'école publique de Bambecque
CE1-CE2-CM1-CM2 de l'école Saint-Joseph de Bambecque,
CE2 de l'école l'Espérance de Cassel-CE1-CE2-CM1-CM2 de l'école Saint-Joseph
d'Esquelbecq,
CM1-CM2 de l'école publique de Godewaersvelde
CM1-CM2 de l'école publique de Ledringhem
CE1-CE2-CM1-CM2 des écoles publiques d'Oxelaëre et Zermzeele
CP-CE1-CE2-CM1-CM2 de l'école publique de Terdeghem
CM1-CM2 de l'école publique de Winnezele -Année scolaire 2010-2011

Avec le soutien et la participation financière de :



Avec la participation technique de :



Les enfants ont également préparé une restitution de dix minutes, qui pouvait prendre une forme libre (danse, chant, poésie, scénettes, ...) et qui a été présentée au cours des journées finales de sensibilisation.

Cette année, neuf écoles (*) du bassin versant, regroupant au total douze classes et près de 275 élèves, se sont inscrites au projet.



Ce projet s'est conclu par l'organisation de deux journées finales de sensibilisation au cours desquelles les enfants se sont rendus en Belgique et ont participé aux animations organisées sur la réserve naturelle du Blankaart (Dixmude) et sur la baie de l'Yser (Nieupoort). Il s'agit de deux réserves naturelles situées le long de l'Yser ('Ijzer' en néerlandais).

(*) Ecoles publique et privée de Bambecque, école Till l'Espiegle de Cassel, école St Joseph d'Esquelbecq, école Jean Rostand de Godewaersvelde, école publique de Ledringhem, RPI d'Oxelaëre-Zermzeele, école publique de Terdeghem et école publique de Winnezele



La baie de l'Yser est la rencontre des eaux douces de l'Yser et des eaux marines salées de la Mer du Nord. Les milieux qui en résultent sont des prés salés, riches d'un point de vue biologique. Les espèces qui vivent sur ces milieux sont adaptées à ces milieux rares.

Le Blankaart est un château entouré de prairies humides et d'un lac issu de l'exploitation de la tourbe. Les espèces sont totalement différentes mais toutes aussi intéressantes et toujours adaptées au milieu dans lequel elles vivent. Le château du Blankaart est aujourd'hui utilisé comme centre de visiteurs et l'exposition permanente présente les milieux et espèces présentes dans la réserve.



6 classes ont ainsi été accueillies à la journée sur les deux sites. Les animations sur chacun de ces sites ont été réalisées à la demi-journée, un changement de sites étant organisé en fin de matinée. Ces journées ont eu lieu les 14 et 16 juin 2011 et ont permis aux enfants de s'imprégner de la dimension transfrontalière du fleuve Yser.

Les animations qui se sont déroulées au Blankaart ont été conduites par les partenaires français. Au cours de cette demi-journée, chaque classe a participé à :

- à une animation de 30 min portant sur un thème distinct pour chaque classe :
 - oiseaux des zones humides,
 - petites bêtes des zones humides,
 - centre d'exposition du Blankaart,
- à la synthèse des animations auxquelles a participé chaque classe,
- à l'exposé de la dimension transfrontalière du fleuve Yser,
- aux restitutions finales proposées par chaque classe,
- à la remise de la Charte pour l'eau.



Les animations qui se sont déroulées sur la baie de l'Yser à Nieuport ont été réalisées par des guides nature belges francophones. L'accent a été mis sur l'adaptation de la biodiversité à la rencontre eau douce / eau salée.

3 animations de 40 min ont ainsi été proposées aux classes durant cette demi-journée. Chaque classe a donc participé aux animations suivantes :

- découverte des oiseaux des prés salés,
- les plantes halophiles des prés salés,
- les macroinvertébrés de la vase (ou, selon la marée, de l'eau salée).



*Signature de la Charte pour l'eau
M. Jean Schepman, Mme Lies Laridon*

Un exemplaire de cette « Charte pour l'eau » a été signé par M. Jean Schepman, Vice Président du Département du Nord et Président de la CLE du SAGE de l'Yser, et Mme Lies Laridon, Maire de Dixmude.



*Remise de la Charte pour l'eau aux enfants
M. Jean Schepman, Mme Lies Laridon*

Chaque enfant ayant participé au projet s'est ensuite vu remettre un exemplaire de cette Charte au cours de ces journées.



Fin d'une demi-journée organisée sur la réserve naturelle du Blankaart